

Éducation familiale et soutien à la parentalité: politiques publiques, dispositifs et pratiques à l'île de La Réunion

Thierry Malbert

Résumé:

La question des rapports entretenus par les différents acteurs de l'éducation, dont les enseignants avec les parents des enfants qu'ils ont en charge, demeure une question complexe qui n'évite pas les controverses entre les positionnements parfois bien arrêtés des uns et des autres, en particulier lorsque se profile la problématique du lien. Dans le contexte de la société réunionnaise, qu'en est-il de la prise en compte de la dimension culturelle des rôles et fonctions des parents dans le cadre des pratiques éducatives professionnelles? Qu'en est-il des difficultés de la relation parents-professionnels de l'éducation dans la mise en œuvre d'une véritable démarche co-éducative? Afin d'ouvrir quelques pistes de réflexions épistémologiques en lien avec ces questionnements, cet article présente plusieurs synthèses de nos résultats de recherche menés sur des dispositifs de soutien à la parentalité mise en place à La Réunion. Il s'agira de mieux comprendre l'approche interculturelle entre les instances éducatives telles que la famille et l'école, au regard des politiques publiques dans le contexte socio-historique des besoins de la population de l'île de La Réunion.

Mots clés:

éducation familiale; parentalité; relation famille école; île de La Réunion.

Educação familiar e apoio parental: políticas públicas, sistemas e práticas na Ilha da Reunião

Resumo: A questão das relações mantidas pelos vários atores da educação, incluindo os professores com os pais das crianças ao seu cuidado, continua a ser uma questão complexa que não evita controvérsias entre as posições por vezes bem definidas de uns e de outros, em particular quando lhes surge a questão da ligação e da coeducação. No contexto da sociedade reunionesa, não será importante ter em linha de conta a dimensão cultural dos papéis e funções dos pais no que respeita às práticas educativas profissionais? E as dificuldades da relação pais-profissionais de educação na implementação de uma verdadeira abordagem coeducativa? A fim de abrir alguns caminhos de reflexão epistemológica em relação a essas questões, este artigo apresenta vários resumos dos resultados das nossas pesquisas realizadas sobre os sistemas de apoio parental implementados na Ilha da Reunião. Importa compreender a abordagem intercultural entre os órgãos educativos: família-escola, no que diz respeito às políticas públicas no contexto sócio-histórico das necessidades da população da Ilha da Reunião.

Palavras-chave: educação familiar; paternidade; relação família-escola; Ilha da Reunião Oceano Índico

Educación familiar y apoyo a la crianza: políticas públicas, sistemas y prácticas en Isla Reunión

Resumen: La cuestión de las relaciones que mantienen los diversos actores de la educación, incluidos los docentes, con los padres de los niños a su cargo, sigue siendo una cuestión compleja que no evita controversias entre las posiciones a veces bien definidas de unos y otros, en particular cuando el surge el problema del enlace. En el contexto de la sociedad reunionesa, ¿qué hay de tener en cuenta la dimensión cultural de los roles y funciones de los padres en el contexto de las prácticas educativas profesionales? ¿Qué pasa con las dificultades de la relación padres-profesionales de la educación en la implementación de un enfoque coeducativo real? Con el fin de abrir algunas vías de reflexión epistemológica en relación con estas preguntas, este artículo presenta varios resúmenes de los resultados de nuestras investigaciones realizadas sobre los sistemas de apoyo a la crianza implementados en Reunión. Se tratará de comprender mejor el enfoque intercultural entre cuerpos educativos como la familia y la escuela, en lo que se refiere a las políticas públicas en el contexto socio-histórico de las necesidades de la población de Isla Reunión.

Palabras clave: educación familiar; paternidad; relación familia-escuela; Isla Reunión Océano Índico

Family education and parenting support: public policies, systems and practices on Reunion Island

Abstract: The question of the relationships maintained by the various actors in education, including teachers with the parents of the children in their care, remains a complex question which does not avoid controversies between the sometimes well-defined positions of some and others, in particular when the issue of the link arises. In the context of Reunionese society, what about considering the cultural dimension of the roles and functions of parents in the context of professional educational practices? What about the difficulties of the parent-education professional relationship in the implementation of a real co-educational approach? To open some avenues of epistemological reflections in connection with these questions, this article presents several summaries of our research results carried out on parenting support systems implemented in Reunion. It will be a question of better understanding the intercultural approach between educational bodies: family-school, regarding public policies in the socio-historical context of the needs of the population of Reunion Island.

Keywords: family education; parenthood; family-school relationship; Reunion Island Indian Ocean

Introduction

De nombreux chercheurs soulignent que la parentalité est devenue une notion familière tant il en est question dans les programmes politiques et dans les actions menées sur le terrain (Sellenet, 2007). Toutefois, les interrogations demeurent nombreuses quant à sa construction, ses ancrages épistémologiques mais également quant à son utilisation. De la déclinaison opérée entre exercice, expérience et pratique de la parentalité par D. Houzel (1999), à l'approche de M. Godelier (2006), centrée sur un ensemble d'obligations, d'interdictions, d'actes, de sentiments propres à un ensemble culturel, nous mesurons les écarts de conception, voire des différences d'objet. Ainsi, le soutien à la parentalité, en tant que pratique référée, s'est révélé porteur des ambiguïtés d'un concept à la fois descriptif, dynamique et normatif, pour osciller entre contrôle et émancipation, entre renforcement de la responsabilisation parentale et transformation de l'intervention sociale (Malbert, 2019).

La question des rapports entretenus par les différents acteurs, dont les enseignants, avec les parents des enfants qu'ils ont en charge, de leur travail avec les parents ou plus largement avec les familles, demeure une question complexe qui n'évite pas les controverses entre les positionnements parfois bien arrêtés des uns et des autres, en particulier lorsque se profile la problématique du lien.

Qu'en est-il de la prise en compte des rôles et fonctions des parents et de leurs dimensions culturelles dans le cadre des pratiques éducatives professionnelles ? Qu'en est-il des difficultés de la relation parents-professionnels de l'éducation dans la mise en œuvre d'une véritable démarche co-éducative ?

Afin d'ouvrir quelques pistes de réflexions épistémologiques en lien avec ces questionnements, nous présentons plusieurs synthèses de nos résultats de recherche menées :

- auprès des enseignants et des parents dans le cadre d'une recherche action sur la relation famille école (ville du Port de La Réunion/Académie de La Réunion) (Malbert, 2019).
- auprès de parents, d'enseignants et des acteurs du périscolaire dans le cadre de la mise en place de la première cité de l'éducation à La Réunion (Malbert, 2015).

Au-delà de l'interrogation sur l'implication réelle des parents et de la critique de la notion d'accompagnement professionnel propre au champ du soutien à la parentalité, l'analyse de tels terrains permet d'élargir la question de recherche à la problématique des dispositifs et appels à projets financés par l'Etat français ou les Collectifs, à destination des familles populaires et des publics fragilisés en outre-mer. Quelles politiques publiques l'Etat met-il en place pour soutenir l'éducation familiale et la parentalité en matière d'accompagnement ? Inversement, les dispositifs mis en place par les Collectivités ne sont-ils pas formatés bien au-delà de leur contenu et de leur visée ?

Les politiques publiques en lien avec le soutien à la parentalité et l'accompagnement des parents

Les politiques publiques sont à la fois guidées par la volonté de lutter contre l'effet des carences éducatives sur les trajectoires des futurs citoyens (égalité des chances, lutte contre la pauvreté) mais aussi sur les risques sociaux (comportements déviants) se traduisant, dans les pays anglo-saxons, par l'émergence de la notion de responsabilisation des parents. Les carences éducatives expliquant la montée des incivilités des mineurs (Feyfant, 2015). Pour se démarquer de toute forme de stigmatisation, les discours institutionnels (OCDE, ONU, Commission européenne, etc.) instituent la parenté positive comme nouvelle norme à partir de laquelle toute autre posture parentale serait non conforme et ce, quels que soient le milieu social, les valeurs et conditions d'existence des parents.

Les principes des politiques de soutien à la parentalité relèvent des caractéristiques communes : les programmes doivent s'adresser en priorité aux parents, les actions de soutien visent à améliorer le bien-être de l'enfant ou des parents (comme la médiation familiale), les dispositifs cherchent à agir sur les compétences parentales (Malbert, 2019).

Si le terme de parentalité apparaît en 1959 dans le champ de la psychologie, désignant surtout le processus psychique maturatif relatif au désir d'enfant et faisant souvent écho à la maternité et à la paternité, il évolue vers les années 1980. Au contour de la sociologie et de l'anthropologie la parentalité désigne aussi les rôles et fonctions des parents la place des parents dans la filiation. La notion de parentalité prend sa forme actuelle dans les années 1990. S'éloignant de la psychologie clinique ce terme s'ancre dans le politique avec la mise en place de réseaux et dispositifs d'aide. Apparaît dès lors une centration non plus basée sur l'enfant mais sur les parents. Il s'agit de leur donner une place dans les processus éducatifs et/ou d'accompagner les parents défaillants; "la tendance serait à la dépolitisation par le renvoi de chacun à sa problématique personnelle" (Monceau, 2010, p.).

En France la circulaire DIF/DAS/DIV/DPM du 9 Mars 1999 relative à la création des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) préconise de "mettre en place des actions de sensibilisation et de formation à destination des intervenants bénévoles ou professionnels, pour favoriser l'émergence de nouvelles pratiques. Elles devront assurer un bon équilibre entre la participation des parents et l'intervention des professionnels" (article 5 de la Charte). Elle souligne également la nécessité de "participer à la construction d'un système d'animation partagée qui permette une circulation des informations, l'évaluation des actions, une capitalisation des savoir-faire, la transparence, la rigueur, la visibilité et un fort développement de ce mouvement" (article 5 de la Charte). Ces recherches visaient à préparer les indispensables

changements des mentalités de tous les acteurs concernés (parents, adolescents, éducateurs, enseignants, pédagogues, intervenants et chercheurs) et des structures organisationnelles correspondantes (Associations accompagnant les parents en difficultés, Fédérations de Parents d'Elèves, réseaux d'aide et d'écoute...) (Pithon, Dentz, Grimaud et Manderscheid, 1999).

Soutenir la parentalité à travers la relation famille-école à La Réunion

Les chercheurs et professionnels qui étudient les relations entre l'école et la famille sont en accord pour dire que ce lien ne va pas de soi. Face à des parents se comportant comme des consommateurs d'école ou des parents démissionnaires, l'école prend souvent une posture de juge envers ceux-ci et fait des "reproches" aux familles (Malbert, 2019).

A La Réunion, les relations entretenues entre le système éducatif et les familles ont longtemps été distantes et malmenées par des craintes et des peurs réciproques (Malbert, 2007). Ces deux instances, qui sont à la base de la socialisation de l'enfant ont pourtant pour mission d'élever et d'éduquer les jeunes générations afin de les rendre autonomes et de faciliter leur intégration dans la société et la vie professionnelle.

Loin sans faut de décrier les blessures des enfants malmenés pendant des générations par des parents et enseignants trop distant les uns des autres et bien souvent en marche opposés, on constate depuis les années 2000 une évolution contraire qui tend à un rapprochement des deux premières instances de socialisation que sont la famille et l'école (Perrier, 2005).

Aux formes de mésalliance communautaire se met peu à peu en place des formes d'alliances éducatives traduites par le concept de coéducation (Pourtois, 2014). Tout principe coéducatif permet aux adultes qui ont de près ou de loin un rôle avec un enfant, d'entrer en relation pour une meilleure coopération. C'est donc sous l'égide du partenariat que les relations entre la famille et l'école s'encrent peu à peu aujourd'hui.

A travers ce champ d'approche théorique, peut-on parler d'un nouveau paradigme dans la relation famille-école en contexte réunionnais? Nous articulerons nos éléments de réponses en alternant des sources bibliographiques et analyses de terrain à travers deux parties : la relation famille-école autrefois, et la relation famille-école aujourd'hui.

Au XVIII^{ème} siècle, l'enfant devient élève. D'après Philippe Meirieu, dans la tradition française, l'État c'est la raison et la famille, la superstition (Meirieu, 2000). Il s'agit alors de soustraire l'enfant à son milieu familial pour que la fonction éducative soit entièrement déléguée à l'institution scolaire.

Le rapport à l'école pour les familles réunionnaises n'est donc pas le même qu'en France hexagonale puisque les historicités comme les spécificités sont tout aussi singulières. A l'instar de la France continentale, La Réunion connaît des obstacles tels que

la jeunesse du système éducatif, la forme de la pyramide sociale, les contextes linguistiques, culturels et sociaux- économiques, le rapport aux savoirs et le rapport à l'école.

Jusqu'aux années 80 il est difficile pour de nombreux enfants "d'avoir des parents réunionnais, trouvant spontanément les clés des bonnes conduites éducatives contemporaines alors que nombreux viennent d'un monde pauvre en livres et en jouets, qu'ils ont grandi dans une maison avec peu d'espace et de moments réservés au travail scolaire" (Squarzoni, 1992, p.).

Autrement dit comment pourrait-on reprocher à des parents de ne pouvoir aider leurs enfants dès lors que leur culture d'origine, leurs activités professionnelles ou leurs propres différences dans l'existence les rendent étrangers aux réalités quotidiennes de l'école? Nous pouvons dire que le degré d'implication des familles dans la scolarité de leurs enfants est dépendant de nombreux paramètres.

Il est important de resituer le contexte dans lequel se trouve La Réunion dans la première partie du XX^{ème} siècle. L'île est alors une société coloniale rurale élitiste ou l'école existe mais peu d'enfants s'y rendent. Dans les hauteurs de l'île on note un fort absentéisme et les enfants ne fréquentent les bancs de l'école que quelques années; de 6 à 10 ans en moyenne. Pour de nombreux parents issus des milieux populaire, l'école n'est pas la culture de leurs ancêtres et il est plus important pour eux que les enfants leurs viennent d'abord en aide aux travaux des champs et de la maison. L'aide à la réussite scolaire n'est pas un objectif premier dans les fonctions parentales de l'époque. Dans une société coloniale ou tout se reproduit à l'identique de génération en génération, les parents, surtout les pères, ne trouvent quasiment aucun intérêt à envoyer leurs enfants s'instruire à l'école car de toute évidence ces derniers feront le même métier qu'eux. Les enfants sont souvent perçus avant tout comme des bras, ils participent activement à l'économie et aux formes de solidarités familiales. Ce modèle de société sans mobilité sociale et économique dans lequel tout se reproduit à l'identique à travers le temps, produit dans la réalité du quotidien un rapport tendu entre savoir populaire et savoir savant. Ces tensions ont longtemps engendré de nombreux freins chez les parents pour favoriser l'accès de leurs enfants à l'école.

En l'espace d'un siècle d'école républicaine, le rapport des familles à l'école s'est profondément transformé.

Un ensemble de textes réglementaires, de dispositifs et d'actions incite désormais à l'ouverture de l'école en direction des familles et au renforcement des liens entre les différents acteurs de l'éducation, dans et hors l'institution scolaire. Les parents et les acteurs de l'institution scolaire établissent des rapprochements, tissent des liens, mais leur "confrontation" à la fois pratique et symbolique, met également au jour des malentendus, de profonds désaccords et d'incompréhensions mutuelles (Perier, 2005).

Dans ce nouveau temps, il est fait appel de façon récurrente à la coopération des parents, à leur implication et plus largement, au partenariat avec les acteurs locaux.

Le partenariat représente le mode de coopération que l'institution scolaire a inventé pour tenter de réguler la division du travail éducatif et la répartition des rôles entre les acteurs mobilisés.

Les liens entre la socialisation familiale initiale et les trajectoires scolaires des enfants ont fait l'objet de nombreuses études, dans le but notamment d'éclairer les causes de "l'échec scolaire" des enfants de milieu populaire. De nombreux travaux se sont intéressés aux méthodes éducatives de différentes catégories de familles (Lahire, 1995). Certains concluent à l'existence de styles éducatifs parentaux qui semblent conduire à des meilleurs résultats scolaires quel que soit le style de l'enseignant.

Aussi importante soit-elle, la socialisation familiale initiale n'est qu'une dimension de la relation famille-école. Les transformations du système social et du système scolaire exigent aujourd'hui un accompagnement familial plus intense de la carrière scolaire de l'enfant. Cet accompagnement comprend plusieurs facettes, depuis le suivi quotidien des devoirs à la maison, les échanges avec les enseignants et le choix des filières et des options jusqu'au soutien scolaire. Malgré une évolution générale vers une plus grande mobilisation familiale dans ce domaine, des différences importantes demeurent entre les familles appartenant à différentes catégories sociales.

Une relation nouvelle au tournant des années 2000

La massification scolaire qui se produit au cours des années 60 et 70 va entraîner peu à peu une évolution dans la relation famille-école. L'école se banalise et tous les enfants sont scolarisés, pourtant face à l'illettrisme, à la violence scolaire et au chômage qui perdure, les parents souhaitent un regard plus soutenu sur l'école.

Parallèlement face aux difficultés sociales notamment urbaines, souvent liées aux chômages et à la non-intégration des enfants des migrants, deux courants idéologiques apparaissent: Le premier rend les parents responsables des problèmes sociaux: "les banlieues brûlent, c'est la faute aux parents". Cette pensée tend à renforcer la culpabilisation des familles sans leur apporter de guidance. Le second prend tout autant en compte les difficultés de socialisations de la jeunesse, mais tend à renforcer les compétences parentales pour pallier aux pertes de repères intergénérationnels: "faire avec les parents".

Dans ce contexte, des actions d'aide et de soutien à la parentalité vont se mettre en place, répondant ainsi à une réelle attente. L'action publique à travers ses institutions compétentes, tel que le Ministère de l'Éducation Nationale, tente de pallier les lacunes pouvant exister en matière d'information, de construire des ponts entre école et famille et tâche d'élaborer par la médiation et la communication, une meilleure prise en compte des besoins ressentis par les parents. Animés par la volonté d'assurer une meilleure implication des parents dans la réussite éducative de leurs enfants, les

dispositifs d'aide à la parentalité sont multiples et variés quant aux moyens mis en œuvre et aux spécificités d'intervention.

En lien avec l'évolution de la législation et les nombreux débats menés par le système éducatif, le soutien à la parentalité se développe tant sur le champ des politiques socio-éducatives (Durning, 2006) que sur le champ de l'école et des relations intra-familiales.

La recherche qui tend de plus en plus vers la problématique de la coéducation oriente le discours sur la possibilité qui est donnée aux parents de se positionner sur le choix des valeurs qu'ils désirent transmettre, notamment dans le contexte de l'Outremer. Il est aujourd'hui beaucoup plus question de proposer un discours discursif aux parents et aux jeunes, et d'améliorer le sens qu'ils donnent aux valeurs transmises, mais aussi à l'importance de transmettre et d'éduquer leur enfant (Malbert, 2015). Le soutien à la parentalité s'adresse donc à tout parent désireux de trouver une aide pour assumer son rôle. Il convient donc de distinguer le soutien aux fonctions éducatives parentales du soutien à la parentalité. L'éducation parentale a pour but de les aider à mieux actualiser leurs ressources éducatives, à développer leur sentiment de compétence éducative, et ainsi à mieux organiser et utiliser les ressources éducatives de leur environnement (Prévot, 2010).

Dans les établissements scolaires du premier et second degré, le rapprochement entre la famille et l'école date des années 70, notamment avec l'arrivée des parents dans les différents conseils. Plus proche de notre époque, en 2006 les parents deviennent dans les textes les premiers partenaires de l'école. Le BO n° 11 du 18 mars 2010 précise que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Ils sont donc, dans leur relation avec l'École, dans une situation de partenariat et de responsabilité. Dans le même sens, le BO n° 38 du 21 octobre indique la reconduction et l'extension de l'opération: "Ouvrir l'École aux parents pour réussir l'intégration".

Dans la réalité du contexte réunionnais, les actions menant à soutenir les parents dans leur rôle tendent à se multiplier et l'École ne reste pas insensible à ces rapprochements avec les familles. (Malbert-Rizzo, 2011)

Nous remarquons en effet que cette relation entre la famille et l'école évolue davantage vers des contacts réciproques, motivés par un meilleur suivi, pour le bien-être des enfants (Malbert, 2007, 2015). En lien avec l'évolution de la législation et les nombreux débats menés par le système éducatif, le soutien à la parentalité se développe donc tant sur le champ des politiques socio-éducatives (Durning, 2006) que sur le champ de l'école et des relations intrafamiliales. A La Réunion sa mise en place passe par la création dans les Etablissements scolaires de salle des parents (dans lesquelles les parents peuvent venir librement dialoguer et être écouté), par la responsabilisation de parents relais (qui dynamisent et assurent ce lien entre ces deux instances de socialisation) et enfin par toute une série d'activités variées et innovantes qui vont permettre aux

parents comme au personnel éducatif de changer leurs représentations et de véritablement s'investir avec plus d'interaction. Il convient de souligner l'importance et l'ampleur de l'implication des associations des parents d'élèves qui ont su, bénévolement, donner de leur temps pour s'impliquer et créer de véritables liens (Malbert, 2019).

Vers le principe de coéducation?

Il s'agit bien de construire une "communauté éducative", définie dans la loi d'orientation sur l'éducation de 1989 (L. 89-486), comme étant un partage des rôles et des responsabilités entre partenaires visant à éduquer, instruire, former et préparer ensemble l'insertion sociale et professionnelle des élèves dans un cadre réglementaire précis. Ces derniers sont considérés eux-mêmes comme partenaires à part entière de leur propre co-éducation (Pithon, Asdih & Larivée, 2008). Au-delà de la sphère de l'intimité familiale et ses difficultés relationnelles est posée la question de la co-éducation et celle de l'intégration sociale des parents. L'éducation prend tout son sens dans la mesure où elle s'insère dans une démarche plus vaste impliquant réellement tous les acteurs de la communauté éducative : les familles, les enseignants, les éducateurs...

A travers le concept de co-éducation, apparaît la nécessité de rechercher une cohérence éducative entre les différents acteurs. Rapprocher les points de vue, partager la connaissance, coconstruire un projet éducatif dans l'intérêt de l'enfant sont les pistes explorées par les programmes systémiques en éducation familiale et parentale. Y sont opposés les risques d'imposition de normes sociales, d'une guidance forcée des parents vers des pratiques éducatives jugées comme plus adaptées. Ce risque existe, il est donc nécessaire de l'appréhender avec la plus grande vigilance.

Nous entrons donc progressivement dans une dimension Co éducative dans laquelle famille et école vont éduquer ensemble (Pourtois, 2014). La question de la coéducation et la gestion des parents d'élèves peut se réaliser si ces deux instances construisent une relation de confiance à travers un partenariat. Pierre Perier (2005) précise quels sont les effets du partenariat famille école. Selon lui, il existe deux aspects: d'une part, un impact sur la scolarité, induite par une relation positive entre la participation des parents (visites, réunions à l'école...) et les résultats scolaires de l'enfant. D'autre part, l'incidence sur l'image de soi des parents joue un rôle clé dans la construction du sens donné à l'école, et au-delà, dans les performances. Ces deux aspects nous laissent supposer que les enfants apprennent d'autant mieux que les échanges entre parents et enseignants sont centrés sur les apprentissages scolaires et animés d'une intention partagée de faire réussir l'enfant. L'offre du partenariat contribue à favoriser le rapport stratégique que certains entretiennent à l'école. D'autre part, l'incitation au partenariat se heurte à l'absence ou à la moindre fréquentation des familles déjà les plus à distance de l'école.

Comment passer d'une situation de défiance à une relation de confiance? Les points cités ci-dessous sont les analyses des réflexions menées avec des enseignants et des parents réunis lors d'ateliers portant sur le thème de la coéducation mis en œuvre dans les écoles primaires de la circonscription académique de la ville du Port à la Réunion (Malbert, 2019).

"Faire évoluer les représentations de chacun"

- Se donner du temps notamment en échelonnant la rentrée afin de mieux connaître les parents et installer la confiance réciproque.
- Se connaître hors de l'école en organisant des sorties parents /enseignants hors des murs telle qu'une journée à la plage en début d'année avec des activités sportives et ludiques.
- Améliorer l'accueil et augmenter la présence des parents dans les murs. Faire entrer les parents pour le café des parents : café, groupe de parole, expert, animateur.
- Travailler sur une démarche d'inclusion de toutes les familles, en prêtant attention à une représentation de tous les parents à toutes les occasions : les inviter et non les convoquer.
- Organiser le planning des rencontres et activités annuelles avec les parents. Proposer aux parents le choix parmi un éventail de possibilités pour leur participation effective à la vie de l'établissement.
- S'amuser ensemble: Proposer des rencontres sportives et créatives parents/enseignants/élèves.
- Proposer une journée des familles, avec et par les familles : partager la culture et la cuisine des parents.

"Faire avec les parents"

- Organiser des ateliers avec les parents autour d'un projet tel que le jardinage, la lecture de contes, les jeux de société.
- Inviter les parents dans les classes pendant les heures scolaires pour leur montrer comment on travaille dans la classe. Comprendre que ce n'est pas la réponse juste qui prime mais l'acquisition des connaissances.
- Valoriser les parents sur leurs savoirs faire, savoirs, répertorier les compétences des parents autour des savoir-faire traditionnels et établir un calendrier pour recevoir ces parents tout au long de l'année « les vendredis des parents ». L'action « les parents ont du talent », est un projet artistique qui valorise les savoirs des parents par les parents.

"Rencontrer les parents différemment"

- Les parents sont invités à la dernière journée d'une classe pour que les enfants présentent leurs travaux. A cette occasion les enfants s'expriment devant les parents dans la classe.

- Valorisation des travaux d'enfants « exposition » pour avoir une répercussion positive sur le climat de l'école.
- Apprendre ensemble en faisant intervenir une association ou instance extérieure à l'école. Exemple: rencontrer les pompiers avec une journée à l'école pour apprendre les 1^{ers} gestes de secours, parents présents. 2^{ème} journée à la caserne.
- Favoriser les liens intergénérationnels dans la classe : les grands-parents sont invités à apporter leurs savoir-faire, histoire de vie : "les gramouns à l'école".
- Favoriser la mise à disposition "d'espaces parents" dédiés aux rencontres individuelles et collectives.
- S'appuyer sur les parents tuteurs: Faire intervenir les parents le plus dynamique dans "l'espace parente". Ces parents initiés vont soutenir et progressivement accompagner d'autres parents.

Les points relevés marquent tous une prise de conscience pour engager autrement la relation. Il s'agit d'éduquer l'enfant ensemble et de se donner les moyens pour qu'une dynamique d'actions puisse être créée entre la famille et l'école. Les acteurs de l'enseignement comme les parents les plus ouverts à l'école et au bien-être de leur enfant l'ont compris. D'autres sont sur la voie de ce nouveau paradigme.

Ces propositions tendent vers une nouvelle posture d'une école plus ouverte amenant le changement dans les regards réciproque et donc plus de confiance. On voit là une volonté de passer d'une situation de défiance à une relation de confiance.

Le législatif et les instances éducatives vont dans le sens d'une ouverture à d'autres approches, cette fois avec les parents: écoute de leurs besoins, création d'espaces et actions pour maintenir et renforcer la relation. Cette forte intention de changer de paradigme sur la place des familles dans l'école corrobore le développement sociétal institué depuis 50 ans dans lequel plus de liberté, d'égalité et de responsabilité sont donnés à l'humain afin qu'ils renforcent son pouvoir d'agir sur lui-même: l'empowerment.

Plus concrètement, on donne plus souvent la parole aux parents et le sens donné aux apprentissages est plus partagé. Les représentations des parents et des enseignants évoluent réciproquement.

Si cette dynamique tend à s'étendre et à toucher de plus en plus les acteurs de l'éducation, elle rencontre cependant encore des freins de la part de certains parents qui ne viennent toujours pas vers l'école. Parallèlement, même si les lois et dispositifs les y amènent peu à peu, certains établissements et enseignants restent quelque peu frileux à s'investir différemment avec les parents. La parole des enfants est encore peu prise en compte dans ces nouvelles approches de la place des familles dans l'école.

Face à ces freins, le concept inclusif de la cité de l'éducation (Pourtois, 2014) qui tend à intégrer tous les acteurs de l'éducation des enfants de la cité, apparaît structurant. Ce concept repose sur l'idée d'une communauté qui, articulant les sphères

politiques, scientifiques et socio-pédagogiques (les parents, les enseignants, les intervenants sociaux, les entreprises...), fait du partenariat école-famille-société le substrat du processus éducatif. Ainsi la reliance entre tous les acteurs de l'éducation de l'enfant semble une nouvelle étape pour dépasser la relation famille-école et l'englober dans une logique coéducative globale. Le proverbe africain "il faut tout un village pour éduquer un enfant" reprend alors tout son sens même au cœur de nos urbanités.

La cité de l'éducation à La Réunion

Nous situant dans le réseau des chercheurs travaillant sur le champ de l'éducation familiale, et plus précisément le réseau de l'AIFREF¹, au regard des nombreuses cités de l'éducation créées dans le monde (RICE : Réseau International des Cités de l'Éducation) et de leur impact positif sur la reliance éducative, nous avons souhaité rendre possible l'existence d'une cité de l'éducation dans le département de La Réunion. Pour cela nous avons mené diverses approches qualitatives auprès de différentes collectivités territoriales et éducatives: Conseil municipal, Académie de La Réunion, Université de La Réunion. C'est ainsi qu'un partenariat fut mis en place en 2016 à travers la charte des cités de l'éducation signée entre la commune de Bras-Panon à l'Est de La Réunion, le rectorat de La Réunion et les universités de La Réunion et de Mons. Cette cité de l'éducation a permis de relier les acteurs de la socialisation de la jeunesse en leur permettant de mettre en œuvre ensemble des activités communes sur l'année. L'objectif de susciter le renforcement de la relation famille-école par la mise en place d'outils, notamment à travers les fascicules adaptés aux parents et aux enfants de maternelle.

C'est à travers un partenariat fort entre l'Académie de La Réunion, le réseau AIFREF², la CAF³ de La Réunion, l'université de La Réunion, l'Observatoire de la parentalité de La Réunion et l'université de Mons en Belgique que les publics (parents, enseignants, animateurs...) ont été formés afin de leur permettre de se mettre en lien et de renforcer leurs compétences éducatives au service des enfants et des parents.

La formation par groupe de public distinct a nécessité une ingénierie de formation que nous avons mise en œuvre avec le soutien de J-P Pourtois de l'université de Mons. Le déploiement des activités reliant la famille et l'école autour des fichiers pédagogiques et de la mascotte : "polo le lapin", ont été mis en place sur les écoles maternelles.

Le concept de coéducation est à présent en place dans le sens où la reliance en confiance permet de créer des activités visant le développement cognitif, affectif, social et culturel des enfants. L'enrichissement éducatif des parents, l'accompagnement des professionnels de l'éducation dans le domaine des relations Ecole-Crèche-Famille-Communauté, ainsi que la collaboration avec toute personne désireuse de contribuer à l'émancipation de la Cité est aujourd'hui une réalité.

Sous l'impulsion de enseignants les outils ont été contextualisés à la culture réunionnaise (fichier et mascotte), notamment en adaptant les figures, images et support pédagogique au quotidien vécu : animaux, fruits et objet locaux.

Les formes de résilience s'observent tant sur les parents que sur certains enseignants. Les parents qui ont eu la possibilité de suivre la formation et d'entrer dans ce jeu de la valorisation par l'acte apparaissent aujourd'hui complètement changés. Si nombreux vivent l'isolement en lien avec le non-emploi et à la précarité de leur quotidien (travailleur pauvre), la formation et les actions de la cité de l'éducation leurs apparaissent comme une main tendue de l'école vers leur famille. La dynamique a su éveiller un intérêt nouveau pour leur enfant, pour l'école et même au-delà pour eux même à travers la reprise d'une activité de formation et d'employabilité.

De même, ce principe de coéducation touche certaines enseignantes qui se redécouvrent une nouvelle place dans la relation à l'élève, cette fois plus en lien avec l'univers de sa famille. Ce nouveau positionnement les stimule et les motive à nouveau pour évoluer dans leur carrière d'enseignant.

La cité de l'éducation de la commune de Bras-Panon suscite des facteurs de résilience (Malbert, 2021) en dynamisant d'abord le réseau des acteurs (parent, enseignant) elle influe par la suite sur la politique du rectorat. Au vu des effets positifs tend sur l'implication des parents que sur la motivation des enseignants à travailler autrement, l'inspectrice de la circonscription a désormais orienté ses approches et directives sur le concept de coéducation. Désormais tous les projets d'établissements de la commune construits entre les directions des écoles, les équipes pédagogiques et les parents, sont positionnés dans cette cité de l'éducation sur le concept de coéducation.

Cette résonance tend à se déployer au niveau des autres établissements de l'académie de La Réunion, comme au niveau des collectivités territoriales (mairie) du département de La Réunion. À la rentrée 2019 une seconde cité de l'éducation a ouvert sur la commune de l'Entre Deux, dans le sud de l'île. Notre recherche et nos investissements sur le territoire suscite là plus de confiance et d'empowerment collectif à œuvrer pour plus de lien et de compréhension de la diversité culturelle.

La cité de l'éducation de la Réunion rejoint ainsi le RICE: Réseau International des Cités de l'Éducation, présent dans une large partie de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

Conclusion

L'approche scientifique que nous engageons dans la réflexion sur les dispositifs de soutien à la parentalité en situation d'interculturalité est originale en ce qu'elle insère la dimension culturelle et les conceptions locales de la parenté et des liens de parenté.

Ces recherches sur la conception du soutien à la parentalité en contexte interculturel à La Réunion apportent un éclairage nouveau, celui de la prise en compte du substrat culturel, tant vécu et perçu dans la dynamique de la structure de la parenté que dans les relations et actes de parentalité.

Loin des programmes anglo-saxons dont l'application et la mise en place ne tiennent que très rarement compte des cultures et de l'adaptabilité aux contextes de vie des publics, souvent d'ailleurs appliqués systématiquement et de façon assez «autoritaire», il s'agit là d'élargir le champ de la recherche à des analyses qualitatives qui ont pour cadre d'approche la dimension culturelle et les besoins en contexte.

Si en ce début de XXI^e siècle la variabilité et la diversité des cultures en présence est de plus en plus forte partout sur la terre et que les besoins des parents sont tout aussi divers en la matière, comment concevoir et impliquer réellement les parents dans les programmes de soutien à la parentalité ? Nos recherches montrent l'intérêt de croiser les apports scientifiques de l'anthropologie de la parenté, de la sociologie de la famille et des sciences de l'éducation.

Ainsi les bases de cette nouvelle approche passent par deux fondamentaux que sont la connaissance de la structure de parenté et des relations sociales qui en découlent et le champ de l'éducation familiale, incluant la parentalité. Notre expérience de chercheur sur ces sujets et terrains de l'océan Indien a permis d'infléchir certains programmes préétablis afin de mettre en lumière les besoins des enfants et parents dans le dispositif: Cité de l'éducation. Ce programme est en mesure de fonctionner car une distanciation suffisante a été prise dans leur déploiement, entre le modèle initial pensé ailleurs et son application contextualisée aux problématiques parentales de l'océan Indien.

Afin d'être au plus proche des besoins des parents, il est important de considérer que les effets des solidarités et les responsabilités parentales, dans les rapports de parenté, sont culturellement construits sur l'articulation des rapports de genre, de rang de naissance dans la fratrie et de lignage. Par exemple la dimension culturelle de la terminologie doit être prise en compte. Le sens donné au terme de parent n'a pas la même signification selon les cultures. Dans la culture mahoraise et comorienne, est désigné comme parent de l'enfant tout adulte ayant un lien de parenté biologique et social, bien au-delà de la parenté directe. Tous les adultes de la famille ont donc la responsabilité d'éduquer l'enfant. Afin de mieux comprendre ce sens, il convient de prendre en compte les formes de socialisation à dimension collective que l'on retrouve similairement dans les apports bantous africain et musulman de la péninsule arabique, deux groupes de population à l'origine des populations comoriennes et mahoraises. Dans le cas de la matrilinearité, est désigné comme parent tout membre de la famille élargie de la lignée maternelle. Ainsi le frère de la mère a donc des obligations «parentales»

et éducatives sur les enfants de sa sœur, «ses neveux», qui parfois dépassent celles octroyées au père en Occident.

Les éléments majeurs qui caractérisent la différence culturelle sont les rapports d'autorité intergénérationnelle (forte hiérarchie parents-enfants) et une distribution très sexuée des tâches. L'injonction au dialogue parents-enfants ne va pas sans difficultés dans ces familles, et peut impliquer une relative délégitimation des parents. (Martin, 2014. p. 15).

Les programmes de soutien à la parentalité doivent intégrer ces aspects pour sensibiliser les publics et surtout exercer un effet potentiel sur le renforcement des compétences parentales. Sans une attention particulière et qualitative de cette appropriation de la démarche interculturelle, aucune sensibilisation réelle ne pourra être faite. Les programmes sont là, les formateurs sont formés, mais très peu de parents y participent car l'approche est trop éloignée de la culture de ses représentations et donc des besoins réels des parents. La conception du soutien à la parentalité en contexte interculturel doit prendre en compte les besoins des enfants et des parents, dans le prisme culturel.

Si épistémologiquement la question du culturel reste délicate, depuis les recherches sur l'interculturalité de A. Sayad (2006), jusqu'au débat de Z. Guerraoui et G. Sturm (2012) sur l'intérêt ou le risque d'approcher par l'acculturation ce genre de questions sur la parentalité, nos travaux viennent renforcer la nécessaire prise en compte de l'approche interculturelle dans le cadre d'une contextualisation historique et socio-économique donnée. Ainsi parentalité et interculturalité sont deux termes qui peuvent s'éclairer mutuellement.

NOTAS

¹ Association internationale de Formation et de Recherche en Education Familiale

² Association internationale de Formation et de Recherche en Education Familiale

³ Caisse d'Allocation Familiale

Références

Durning, P. (2006). *Education familiale : acteurs, processus et enjeux*. L'Harmattan.

Feyfant, A. (2015). Co-éducation. Quelle place pour les parents? *Institut français de l'Éducation*, 98, 21-57.

Guerraoui, Z., & Sturm, G. (2012/4). Familles migrantes, familles en changement. Le paradigme de la complexité. L'exemple des familles d'origine maghrébine, *Devenir*, 24, 289-299.

Houzel, D. (1999). *Les enjeux de la parentalité*. Editions Erès.

- Jourdan, D. (2005). Éducation à la santé à l'école : le temps de l'action. *Santé Publique*, 17, 649- 652.
- Lahire, B. (1995). *Tableaux de familles*. Hautes Etudes.
- Malbert, T., & Latchoumanin, M. (2007). *Famille et parentalité: rôles et fonctions entre tradition et modernité*. L'Harmattan.
- Malbert, T & Rizzo, G. (2011). Le rapport du jeune collégien et de sa famille à l'école: le cas de La Réunion, In Y.-S. Live Kabaro & J.-F. Hamon (dir.). *Construction identitaire et interculturalité dans le monde Indo-océanique* (pp. 313-332). L'Harmattan.
- Malbert, T. (2015). Regard anthropologique sur l'évolution de la famille à La Réunion. In T. Malbert (dir.), *L'éducation familiale, quels nouveaux défis Parent, enfant et école* (pp.69-85). Kar-thala.
- Malbert, T. (2015). *L'éducation familiale, quels nouveaux défis? Parents, enfants et écoles*. Karthala.
- Malbert, T. & Rizzo, G. (2015). Parentalité et lutte contre le décrochage scolaire: un dispositif innovant. In T. Malbert (dir.) *L'éducation familiale, quels nouveaux défis? Parent, enfant et école.*, Karthala, pp. 109-127.
- Malbert, T. & Pithon, G. (2016). Éducation familiale dans l'océan Indien. *Revue Internatio-nale en Education Familiale*, 38, 28-35.
- Malbert, T. (2019). Soutien à la parentalité, ambiguïté ou certitude dans l'accompagnement des pratiques éducatives: le dispositif vacances / famille. In M.-A. Lenoir & L. Pelletier (dir.), *Regards critiques sur la relation école/familles*. (pp. 134- 142). Edition Des Archives Contemporaines.
- Malbert, T. (2019). La relation famille-école à la Réunion, vers quel nouveau paradigme? M. Lebon-Eyquem (dir.). In *Paroles d'enfants, d'adolescents et d'adultes sur l'espace familial et scolaire dans l'Océan Indien: vers une démarche intégrative des différents points de vue exprimée?* (pp. 313-333). Presse Universitaire Indianocéanique.
- Malbert, T. (2021). De la relation famille-école aux Cités de l'Education à La Réunion (Ecole élémentaire de Bras-Panon). In Martinique. C.Célénice, J-P. Pourtois, H. Desmet (dir.), *Education et résilience, XVIII Congrès de l'AIREF*. (pp. 152-166). Editions de l'ASBL Education et Famille – UMONS.
- Martin, C. (2014). Le soutien à la parentalité : une nouvelle politique en Europe, *Politiques sociales et familiales*, 118, 92.
- Meirieu, P. (2000). *L'École et les parents: la grande explication*. Pocket, Plon.
- Monceau, G. (2010). Technologies de l'implication des parents dans les institutions éduca-tives, *Revue Internationale d'Éducation Familiale*, 1, (27), 58-63.
- Pithon, G., Asdih, C., & Larivée, S. (2008). *Construire une communauté éducative : le parte-nariat familles-écoles- associations*. De Boeck.
- Pithon, G. & Terrisse, B. (2015). Intervention précoce, parentalité, bientraitance et multicul-turalité : enjeux et limites. In J.P. Pourtois & P. Kiprianos (dir.). *Famille, École, Sociétés locales: Politiques et Pratiques pour l'Enfance*, UMONS (pp. 132-144). Éducation et Famille.
- Prévôt, O. (2010). *Intervenir auprès des parents, réfléchir, construire et expérimenter des projets dans un contexte européen*. Familles rurales.

Sayad A. (2006). *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. 1. L'illusion du provisoire, 2. Les enfants illégitimes*. Raisons d'agir.

Sellenet, C. (2007). *La parentalité décryptée: pertinence et dérive d'un concept*. L'Har-mattan.

Squarzoni, R. (1992). Evolution de la famille à La Réunion, *Observatoire Départemental de La Réunion*, Conseil Général de La Réunion, coll. Etudes et Synthèses.

Warzée, A., Le Goff F., Mandon G. et al. (2006). *La place et le rôle des parents dans l'école*. Paris, Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Thierry Malbert

Université de La Réunion

Faculté des Lettres et Sciences Humaines

mail: thierry.malbert@univ-reunion.fr

ORCID : <https://orcid.org/0000-0003-2151-0766>

Correspondência

Thierry Malbert

Campus du Moufia

UFR Lettres et Sciences Humaines

Université de La Réunion

15 avenue René Cassin

CS 92003

97744 Saint Denis Cedex 9

Data de Submissão: Dezembro 2021

Data de avaliação: Fevereiro de 2022

Data de publicação: Maio 2022